



Numéro de l'acte	2024-72-RPFA
Nature de l'acte	Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240415-2024-72-RPFA-DE Date de télétransmission : 17/04/2024 Date de réception en préfecture : 17/04/2024
Matière de l'acte	Libération 9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-72

VIE ASSOCIATIVE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « CULTURE : PASSION PARTAGEE

RAPPORTEUR :

Monsieur Thierry MERCIER

Adjoint au Maire, Affaires générales – Personnel Communal – Elections – Vie associative

80 années se sont écoulées depuis la libération de la Ville d'Arques, le 5 septembre 1944, par les valeureux soldats de la 1^{ère} division polonaise, annonçant l'issue victorieuse de la Seconde Guerre Mondiale.

Dans un devoir de mémoire, une grande manifestation commémorative sera organisée du 5 au 8 septembre 2024 par l'association « Culture : Passion Partagée ». Des reconstitutions, des expositions seront organisées. Evénements auxquels la population ainsi que les établissements scolaires seront invités à participer dans un devoir de mémoire et d'hommage aux soldats polonais libérateurs.

La ville d'Arques a été sollicitée par l'association audomaroise « Culture : Passion Partagée » pour l'octroi d'une aide financière afin d'organiser parfaitement ces cérémonies commémoratives.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ACCORDE une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € en faveur de l'association « Culture : Passion Partagée » représentée par son président Monsieur Alban SIMON et dont le siège social est situé 18 D, place de la Libération, 62575 BLENDÉCQUES.

ARTICLE 2 : IMPUTE cette dépense exceptionnelle au budget 2024.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME

Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 17 AVR 2024 et publication ou
notification le 17 AVR 2024
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.